



# Réhabilitation du terrain CEA de l' **Ile Verte**

Informations recueillies et diffusées par le Groupe de Travail "contrôles et suivi des sites du Bouchet" présidé par M. FAYOLLE, Maire d'Itteville.



Ce terrain d'une superficie de 1900 m<sup>2</sup>, propriété du CEA, a jadis été utilisé pour abriter, dans sa partie clôturée (600 m<sup>2</sup>), les équipements de la station de contrôle des eaux de l'Essonne. Il se situe sur un site classé espace naturel sensible, sur la commune de Vert-le-Petit le long de la route D17.

- Avant la mise en place de ces équipements sur deux dalles de béton (au début des années 1960), le terrain a vraisemblablement été nivelé avec de la terre provenant du site CEA du Bouchet et contenant de faibles quantités de résidus de minerais d'uranium naturel.
- Le terrain a fait l'objet de contrôles radiologiques préliminaires qui ont démontré que l'on respectait les limites définies par les autorités sanitaires. Cependant, en certains points localisés, on se situe dans la catégorie des déchets très faiblement radioactifs (TFA).
- En conséquence, le CEA a souhaité engager les actions nécessaires afin que ce terrain puisse être réutilisé sans aucune restriction.

- Le groupe de travail de la CLI suivra les opérations qui se dérouleront de la façon suivante (sous contrôle de l'OPRI) :
  - enlèvement des dalles de béton (environ 10 m<sup>3</sup>) pour cartographier l'ensemble du terrain à l'aide de détecteurs radiologiques,
  - carottages dans le sol et analyses radiologiques,
  - détermination des zones devant être nettoyées au regard des spécifications imposées par la Direction Générale de la Santé, du Ministère de la Santé,
  - enlèvement de ces zones puis contrôle final par un organisme indépendant mandaté par la CLI,
  - remise en état du sol.
- Tous les déchets générés par les actions de réhabilitation seront entreposés sur le site du CEA Saclay.

<b>Maître d'ouvrage</b>	CEA
<b>Début des opérations</b>	mars 2000
<b>Fin des opérations</b>	septembre 2000
<b>Financement</b>	à la charge du CEA

**Missions de la CLI :** *Information des élus, de la population et de tout partenaire concerné et intéressé par les activités du CEA Saclay. Suivi de leur impact sur l'environnement, la santé des populations, l'économie locale.*

**CEA :** *Commissariat à l'Energie Atomique.*

**OPRI :** *Office de Protection contre les Rayonnements Ionisants.*

- Pour toute information sur la CLI, contacter la Direction de l'Environnement du Conseil Général de l'Essonne  
tél. : 01 60 91 96 92

- Pour toute information sur les travaux relatifs à l'Île Verte, contacter le CEA Saclay  
tél. : 01 69 08 57 66